



NOTE INFORMATIVE

BILLETTERIE 2019

« ORGANISATION DES POINTS DE VENTES »

La nouvelle loi sur la caisse prévue par la loi de finances 2016 impose l'utilisation de caisses sécurisées et certifiées à compter du 1^{er} janvier 2018.

Devant cet impératif, nous avons l'obligation de mettre en place une nouvelle organisation de la mise en vente de notre billetterie. Afin de limiter l'impact logistique et financier, nous avons donc opter vers une centralisation progressive de la billetterie pour tendre d'ici les prochaines années à un point de vente unique avec caisse enregistrée à la Maison de la Culture, durant les 9 jours du Festival.

Nos points de ventes vont donc progressivement évoluer sur les prochaines années.

La première phase interviendra dès l'édition 2019, et consistera en une centralisation partielle de nos points de vente durant le Festival. Parmi les 10 salles de projection, nous allons regrouper les ventes sur les 4 sites principaux :

- **Maison de la Culture** (hall principal) : de 9h à 22h, en continue, du vendredi 1^{er} au samedi 9 février.
- **Le cinéma JAUDE 1** : en continue, sur les horaires de programmation du Festival
- **Le Petit Vélo** : en continue, sur les horaires de programmation du Festival
- **L'ESC**, École Supérieure de Commerce : en continue, sur les horaires de programmation du Festival.

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION !

MERCI POUR LE SOUTIEN QUE VOUS APPORTEZ CHAQUE ANNÉE AU
FESTIVAL INTERNATIONAL DU COURT MÉTRAGE DE CLERMONT-FERRAND !